INFORMATION COMMUNALE

Route de Base à Certoux

Pose de l'enrobé de surface dans le village de Certoux

Circulation interdite du 17 juillet au 21 juillet inclus

COMMUNE DE
PERLY–CERTOUX

Dans le village de Certoux, les travaux de pose de l'enrobé de surface auront lieu du 17 juillet au 21 juillet inclus.

(En cas de mauvaises conditions météorologiques, les travaux seront reportés d'un ou plusieurs jours. L'information actualisée sera mise sur www.perly-certoux.ch (Actualités/Chantiers).

Pendant la durée de ces travaux, la circulation sera totalement interdite sur les tronçons suivants :

- Route de Base, entre la route de Certoux et le chemin de Pré-de-Lug
- Route de Certoux, entre le chemin du Pont et le café de Certoux

Les riverains, qui souhaitent utiliser leur véhicule pendant ces cinq jours, sont priés de prendre leur disposition pour sortir leur véhicule la veille du début des travaux, soit le 16 juillet au soir. Les parkings près de la Mairie sont à disposition pour servir de parking provisoire.

Il est fortement recommandé d'utiliser les TPG si l'on peut, qui seront déviés sur la route de Lully jusqu'au lundi 24 juillet au plus tard, selon le dispositif bien connu maintenant des usagers.

Nous vous remercions d'avance de vous conformer à la signalisation qui sera mise en place.

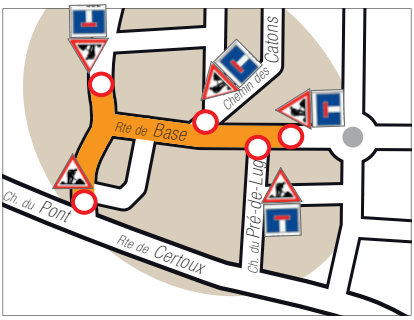

Nous nous excusons d'avance des désagréments et vous remercions de votre coopération.

Mairie de Perly-Certoux
51 route de Certoux
1258 Perly-Certoux

Téléphone : 022 / 721.02.50
e-mail : info@perly-Certoux.ch
Toute l'actualité sur
www.perly-certoux.ch